



Fédération syndicale SUD
Service public
Place Chauderon 5
1003 Lausanne

Madame la Conseillère d'Etat
Anne-Catherine Lyon
DFJC
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 2 mai 2016

Periscope

Madame la Conseillère d'Etat,

La presse du 29 avril 2016 s'est fait l'écho de l'usage inapproprié que font des élèves de l'application pour « smartphones » citée en titre. Selon les informations dont nous disposons, il y a également des incidents dans le postobligatoire, contrairement à ce que prétend l'article. Certain-e-s de nos membres nous ont directement interpellés.

Cet épisode n'est malheureusement pas le premier d'une liste qui s'allonge. La santé et la personnalité des enseignant-e-s et des élèves sont susceptibles d'être mises en cause par ces instruments et par leurs utilisateurs-trices.

Nous saluons la réaction des Directions générales, qui légitiment les sanctions prises contre les élèves qui ont des comportements inappropriés. Toutefois, ce n'est pas suffisant.

En effet, dans le pire des cas, si des collègues devaient être amené-e-s à entamer des poursuites pénales, nous souhaitons avoir la garantie que ces enseignant-e-s puissent bénéficier de l'assistance, y compris juridique, des services de l'Etat.

Plus fondamentalement, nous vous prions de nous informer de ce que vous comptez entreprendre, comme responsable des diverses autorités d'engagement concernées, afin de protéger à l'avenir la santé et la personnalité des enseignant-e-s et autres professionnel-le-s des écoles, ainsi que celle des élèves, contre ce genre d'atteinte. Nous souhaitons discuter de vive voix avec vous de ce problème lors d'une prochaine rencontre.

En vous remerciant d'avance de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame la Conseillère d'Etat, nos salutations distinguées.

Pour le Secrétariat fédéral SUD

Gilles Pierrehumbert
Secrétaire fédéral SUD